Les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique: une chance pour les pays en développement

Les pays en développement s'emploient à rester en phase avec l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) et leurs efforts sont grandement justifiés. Il est en effet de plus en plus manifeste que les entreprises ont beaucoup à gagner du commerce électronique. L'augmentation rapide de la productivité dans les pays industrialisés est en grande partie attribuée à l'utilisation généralisée des TIC, qui a permis de créer des millions d'emplois et de réaliser des milliards de dollars d'économies.

On ne dispose pas de chiffres pour les pays en développement concernant le commerce électronique et les TIC. Les seules statistiques disponibles ont trait à l'utilisation d'Internet et si celle-ci est indispensable pour le commerce électronique, le nombre d'utilisateurs ne rend pas forcément compte du nombre de personnes qui exploitent effectivement Internet comme outil commercial. Alors qu'un tiers des habitants des pays industrialisés utilisent Internet, on estime qu'ils ne sont pas plus de 4 % dans les pays en développement et beaucoup moins si l'on exclut certains des pays en développement les plus avancés. De plus en plus de pays sont maintenant conscients de ce que les TIC peuvent leur apporter. Malgré les obstacles existants, en particulier l'absence d'infrastructure et les difficultés d'accès, certains pays se sont trouvé des créneaux dans le domaine numérique. Ces dix dernières années, la croissance des exportations de produits informatiques a été plus importante dans les pays en développement (23,5 %) que dans les pays industrialisés. De surcroît, la part de l'informatique dans les exportations totales est plus importante dans les pays en développement que dans les pays développés. En termes de production, l'Inde illustre très bien l'importance croissante de ce secteur: les logiciels et les services informatiques devraient représenter 10 % du PIB national en 2008, soit cinq fois plus qu'en 2002, et permettre la création de quatre millions d'emplois.

Certains gouvernements ont lancé de vastes campagnes pour faire connaître les TIC. La Tunisie et la Mauritanie, par exemple, ont créé des cybercaravanes, sortes de cybercafés sur roues, qui se rendent de village en village pour présenter à la population locale Internet et ses applications.

Si les pays en développement comptent de plus en plus de réussites dans le domaine des TIC et du commerce électronique, celles-ci sont encore rares. Une pléthore de nouveaux sites Web offrent des possibilités de commerce en ligne mais seule une poignée proviennent de pays en développement. Un exemple est celui de l'organisation non gouvernementale Pride Africa, implantée à Nairobi, qui a récemment lancé un projet, DrumNet, afin de proposer des services financiers, de commercialisation et d'information aux petits exploitants agricoles d'Afrique de l'Est. Le principal objectif est d'aider les petits propriétaires à mettre en place des projets agricoles viables. En établissant un fonds de garantie de crédit et une banque électronique de données sur la situation financière des agriculteurs, le projet leur a permis de trouver plus facilement des fonds. DrumNet s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure visant à créer des emplois et à stimuler la croissance des entreprises en Afrique. Il est fondé sur un savant mélange de technologie moderne de type infokiosque et de techniques traditionnelles de commercialisation telles que la publicité par voie de presse et radiotélévision. Pride Africa compte déjà 60 antennes dans 5 pays qui proposent des projets similaires de microfinancement.



Que fait la CNUCED pour aider les pays en développement?

Si des activités de sensibilisation continuent de s'imposer, la priorité est aujourd'hui d'aider les pays à créer des conditions propices aux TIC. Les pays en développement souhaitent généralement adopter des solutions informatiques pour leurs entreprises mais se heurtent à de nombreux obstacles, certains évidents comme la faiblesse des revenus, le manque de savoir-faire et l'insuffisance de l'infrastructure technologique, d'autres plus insidieux comme la peur de la transparence, la résistance culturelle au commerce électronique et le conservatisme des pratiques commerciales.

Afin d'aider les pays à définir leurs propres politiques, la CNUCED organise des manifestations régionales sur les stratégies de commerce électronique en faveur du développement et de nouvelles activités seront financées en 2004. Sont notamment prévus un certain nombre de programmes d'assistance technique concernant essentiellement le renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques nationales, des projets d'application du commerce électronique et des travaux d'analyse. Une équipe spéciale sur le tourisme durable en faveur du développement (http://tourism.unctad.org) a aussi été créée pour favoriser l'utilisation des TIC en tant qu'outil permettant aux pays en développement de tirer le plus de bénéfices possibles du tourisme.

Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de commerce électronique en faveur du développement

Le commerce électronique et les TIC en général peuvent être de précieux instruments de développement mais seule la mise en œuvre de certaines politiques fondamentales permet d'en tirer pleinement parti.

La CNUCED a pour rôle d'aider les pays en développement à identifier les obstacles auxquels ils se heurtent pour adopter des TIC et à prendre des mesures pour les supprimer:

- Révision de la législation et de la réglementation pour permettre le développement du commerce électronique;
- Réforme institutionnelle pour faciliter l'accès et la connectabilité;
- Réforme des systèmes bancaires pour permettre les paiements électroniques;
- Activités de sensibilisation.

Des stages de formation sur les aspects juridiques du commerce électronique sont organisés afin d'aider les hauts responsables à élaborer une législation nationale sur le commerce électronique. Un certain nombre d'ateliers plus pratiques se sont également tenus pour présenter aux entreprises locales les types de services commerciaux et de commerce électronique qui sont à leur disposition.

Rapport sur le commerce électronique et le développement

Le rapport annuel sur le commerce électronique et le développement présente l'état du commerce électronique dans le monde, et en particulier dans les pays en développement, et passe en revue certaines questions et innovations dans ce domaine. Les précédentes éditions portaient sur un large éventail de sujets tels que le tourisme électronique et le développement, l'administration en ligne, les noms de domaines, les femmes et le commerce électronique, et les changements survenus dans les secteurs de l'édition et des assurances.

Le rapport 2003, qui sortira fin novembre, traite en détail des logiciels libres et gratuits et de l'externalisation comme sources de revenus pour les pays en développement. Les logiciels libres, logiciels dont le code source a été rendu public, auront des incidences sur la fabrication et la distribution des logiciels: quelle est donc, demande le rapport, la meilleure approche à adopter pour les pays en développement qui souhaitent adapter les logiciels à leurs propres besoins commerciaux, réglementaires, culturels et linguistiques? L'externalisation est un domaine encore inexploité par les pays en développement. Les entreprises des pays industrialisés profitent de l'amélioration des capacités informatiques des pays en développement pour leur commander des services en ligne. Le rapport présente plusieurs entreprises de sous-traitance florissantes et étudie les clefs de leur réussite.

Pour en savoir plus sur les activités de la CNUCED relatives au commerce électronique et aux TIC, consulter le site Web de la CNUCED à l'adresse suivante: www.unctad.org/ecommerce, ou contacter M. Yusuf Kalindaga, Responsable du Service du commerce électronique (tél.:+41 22 9072042, courrier électronique: yusuf.kalindaga@unctad.org).